

Le Club Sportif des Cheminots du Mans organise son 3^{ème} Tournoi Coupe Davis le 31 octobre 2014

REGLEMENT

- Article 1 : Le CSCM Tennis de Table organise le vendredi 31 octobre 2014 à 19 heures son troisième tournoi annuel Coupe Davis. Ce tournoi se déroulera Gymnase Henry Billy, 2 avenue de Bretagne - 72100 LE MANS (à proximité du stade du Maroc).
- Article 2 : Cette coupe Davis se déroulera par équipe de 2 : **un licencié et un non licencié.**
Pour une partie, chaque joueur de l'équipe jouera 2 matchs en 1 set de 21 points :
 - licencié contre licencié
 - non-licencié contre non-licencié
 - un doubleLes poules seront constituées suivant le nombre d'inscrit.
- Article 3 : les 4 premières équipes seront dotées d'une coupe acquise définitivement et de lots.
- Article 4 : Le tournoi se disputera sur 12 tables. Chaque table disposera d'un marqueur.
- Article 5 : Les droits d'engagements sont de **10 euros par équipe.**
- Article 6 : Un juge-arbitre désigné par le club organisateur sera chargé de régler les conflits éventuels
- Article 7 : Chaque joueur devra utiliser une tenue sportive (short + maillot) et respecter le matériel et les locaux mis à leur disposition. Il sera interdit de fumer dans le gymnase.
- Article 8 : Tout joueur absent 15 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait.
- Article 9 : Tournoi non-stop. Buvette avec boissons, sandwiches, frites, crêpes... seront à la disposition de tous.
- Article 10 : Le club des Cheminots du Mans décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols ou d'accidents, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'enceinte.
- Article 11 : Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement que les organisateurs se réservent le droit de modifier. Pour tout ce qui a pu être omis dans le présent règlement, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T.
- Article 12 : vous pouvez vous inscrire :
 - par email à **herve.filleul@free.fr**
 - par téléphone au **06 16 13 15 73**
 - **sur place le 31 octobre 2014 avant 18h30**